



AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025

Le mardi 14 octobre 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mardi 7 octobre 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
44	11	12	12

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, Mme ESCODA, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme DEGUERRY, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUILLET, M. GUINET, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LALLEMENT, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, M. TORRION, M. VAILLOUD, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

Excusés : Mme ANTUNES, M. BENOIT, M. de LEMPS, M. DRUET, M. DUPONT Noël, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, M. MARTINEZ, M. MILLET, Mme PITTI, Mme SERRE.

Absents : M. AKHLAFA, M. ARMETTA, M. DOCHE, M. DONZEL, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, Mme VOLAN.

Pouvoirs : M. CRACCHIOLO (pouvoir à Mme FLORE), M. HARMEL (pouvoir à M. MATZ), Mme COMUZZI (pouvoir à Mme RAVET), M. BOURGEAIS (pouvoir à M. EMIN), Mme COLLET (pouvoir à Mme EMIN), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à Mme LIEVIN), M. GUENRO (pouvoir à M. AUBOEUF), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. PERRAUD), M. LENSEL (pouvoir à M. THOMASSET), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme BEY), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme LIEVIN Karine, Secrétaire de séance.

Bail emphytéotique pour la création d'une installation de stockage déchets inertes, au lieudit Fortune, route de Mons à Oyonnax.

Rapporteur : Mme ESCODA

Le Bail Emphytéotique de l'exploitation de l'actuelle plate-forme de recyclage de gravats à Veyziat arrivera à échéance en 2034, et son exploitation arrivera au plus tard à son terme d'ici 5 ans.

Dans l'optique de pérenniser cette activité d'intérêt général sur le secteur du Haut Bugey, il apparaît nécessaire de prévoir d'ores et déjà un nouveau site.

Un tènement, propriété de Haut Bugey Agglomération, situé route de Mons à Oyonnax, au lieudit Fortune, à proximité de l'existant, est susceptible d'accueillir cette installation pour les déchets inertes professionnels.

Un appel à manifestation d'intérêt a été publié sur le site internet de Haut Bugey Agglomération du vingt-deux mai deux mille vingt-cinq au douze juin deux mille vingt-cinq. Seule la société Granulat Tri Recyclage, Société par Actions Simplifiée, domiciliée 160 route départementale 113 à Oyonnax 01100, a proposé sa candidature.

Aussi, il est envisagé la mise à disposition des parcelles section 440B n°0822, 0974, 0972, 0968, 0348, 0347, 0826, 0824, 0830, 0821, 0354, 0831, 0823, 0358, 0820, 0829, 0828, 0970, 0825, 0976, 0966, 0890 et 0827, d'une superficie totale de 43 067m², via un bail emphytéotique administratif à la société Granulat Tri Recyclage, une durée de 20 ans.

Les loyers envisagés sont de 4 460€ HT /an avant l'ouverture de l'installation.

Ce tarif se justifie par les délais de mise en œuvre des études environnementales et de la mise en place des équipements nécessaires.

Puis, lorsque l'installation sera opérationnelle une redevance fixe de 22 247€ HT/an à laquelle s'ajoute un tarif de 0.85€ HT/ tonne enfouie seront appliqués

Ces tarifs seront révisables chaque année suivant l'indice du coût de la construction au 4ème trimestre de chaque année.

L'exploitation des installations doit démarrer au plus tard dans la 5ème année après la signature du bail Emphytéotique.

Dans l'hypothèse où la société Granulat Tri Recyclage n'obtiendrait pas les agréments nécessaires dans le cadre de la réglementation du PLUiH, le présent bail pourra être résilié de plein droit à l'issue de la cinquième année, sans qu'aucun des frais engagés par la société Granulat Tri Recyclage ne puisse être réclamé.

Aux termes du dit bail, l'exploitant s'engage à remettre le tènement en état suivant les préconisations en vigueur à l'échéance de celui-ci et à sa charge exclusive.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

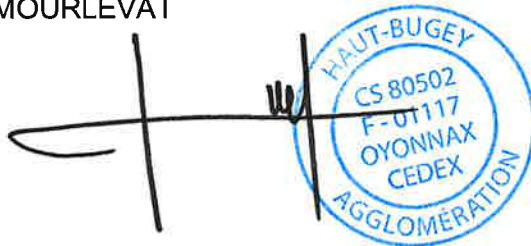
VU le projet de bail emphytéotique établi par l'office notarial CBJ Notaires à Oyonnax.

Le Conseil d'agglomération,
Par 56 voix pour,

- **APPROUVE** la passation d'un bail emphytéotique administratif de 20 années avec la société Granulat Tri Recyclage pour un centre de stockage de déchets inertes sur les parcelles 440B0822, 440B0974, 440B0972, 440B0968, 440B0348, 440B0347, 440B0826, 440B0824, 440B0830, 440B0821, 440B0354, 440B0831, 440B0823, 440B0358, 440B0820, 440B0829, 440B0828, 440B0970, 440B0825, 440B0976, 440B0966, 440B0890 et 440B0827.
- **AUTORISE** le Président à signer un bail emphytéotique pour le projet d'une installation de stockage déchets inertes avec la société Granulat Tri Recyclage, ainsi que tous documents y afférents.
- **DIT** que l'ensemble des frais afférents à cette opération seront à la charge du preneur.
- **DIT** que le notaire chargé de passer les actes est l'office notarial CBJ Notaires à Oyonnax.

Fait à Oyonnax, le 14 octobre 2025.

Président,
Michel MOURLEVAT



La secrétaire de séance,
Mme Karine LIEVIN

A handwritten signature in black ink, belonging to Mme Karine Lievin, the secretary of the meeting.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Bail emphytéotique pour la création d'une installation de stockage
déchets inertes, au lieudit Fortune, route de Mons à Oyonnax.

.....

Date de décision: 14/10/2025

Date de réception de l'accusé 17/10/2025
de réception :

.....

Numéro de l'acte : 141025_2025112

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20251014-141025_2025112-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 2 .1

Urbanisme

Documents d urbanisme

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....

Nom du fichier : 9_BAIL_STOCKAGE_DECHET.pdf (99_DE-001-200042935-20251017-
141025_2025112-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT_N°9.pdf (21_RP-001-200042935-20251017-141025_2025112-
DE-1-1_2.pdf)
PLAN